

CAS HES-SO – HEP VD

En prévention des phénomènes de harcèlement – intimidation entre pairs

*De la déconstruction du problème public aux
aspects concrets d'intervention et de
collaboration selon les contextes spécifiques*

2022 - 2023

Contexte et enjeux

Véritables enjeux sociétaux et de santé publique, les phénomènes spécifiques de harcèlement-intimidation entre pairs en milieu scolaire et parascolaire font l'objet depuis peu de plans d'action politiques qui visent à mieux prévenir et intervenir face à ces situations complexes.

Ces éléments de politiques publiques permettent une thématization de ces phénomènes au sein des établissements scolaires et des structures d'accueil parascolaire. Ils ouvrent des perspectives pour améliorer l'expertise collective et mieux lutter contre ces dynamiques d'exclusion et de stigmatisation.

Le contexte actuel de volontés politiques en faveur de l'inclusion scolaire, de la lutte contre les discriminations et la mise en place de mesures socio-éducatives en milieu scolaire ouvre des possibilités pour une analyse plus fine du phénomène et ainsi une extension de l'amélioration des prises en charge.

Dans le même mouvement, un nombre croissant de structures d'accueil de l'enfance et la jeunesse (parascolaire, sportive, associative, ...) sont intéressées à poursuivre et renforcer leurs efforts de prévention relatifs à ces situations de souffrances dans une logique de partenariat.

Description

Cette présente formation continue, développée par la HETSL en collaboration avec la HEP Vaud et le soutien d'Action Innocence, vise à étudier les phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs en milieu scolaire, parascolaire et institutionnel.

En les considérant comme des objets complexes, une vision pluridisciplinaire est nécessaire, en mobilisant la sociologie, l'anthropologie, la philosophie, la psychosociologie et la sociologie politique.

Cette compréhension fine des différents aspects de la problématique permettra ainsi une mise en perspective de dispositifs à mettre en place pour permettre une meilleure prévention et des interventions respectant la complexité des situations relatives au harcèlement-intimidation entre pairs.

Public

Cette formation s'adresse particulièrement :

- aux enseignant·e·s, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, éducatrices sociales et éducateurs sociaux, directrices et directeurs, membres des directions d'institutions, infirmières et infirmiers, psychologues et intervenant·e·s de santé psychosociale, intervenant·e·s dans toutes structures d'accueil de l'enfance et de la jeunesse, animatrices socioculturelles et animateurs socioculturels, intervenant·e·s dans toutes structures associatives actives dans la communauté ;
- titulaires d'un bachelor ou d'un titre jugé équivalent ;
- prêt·e·s, dans la mesure du possible, à développer un projet de prévention et d'amélioration des politiques internes aux institutions relatives aux phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs.

Les personnes qui ne seraient pas au bénéfice d'une titre d'une haute école peuvent accéder à la formation sur la base d'une procédure d'admission sur dossier.

Organisation et contenu

Le CAS en prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs est structuré en trois modules correspondant à un total de 12 crédits ECTS.

Module 1 Cadrages conceptuels et enjeux pratiques (4 crédits ECTS)

Le premier module abordera les phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs en milieu scolaire et parascolaire en les inscrivant dans le spectre des violences. Les (més)usages de la notion de harcèlement dans différents contextes seront mis en perspective afin d'identifier les enjeux qui se dégagent en termes de prévention et d'intervention.

Des clarifications théoriques aux implications pratiques, les dynamiques de rejet et de stigmatisation, les effets de groupe et de pression à la conformité seront notamment développés à travers une approche interdisciplinaire.

Responsables : Caroline Dayer et Basile Perret

Calendrier : 9 et 23 septembre, 14 octobre, 11 et 16 novembre 2022

Mode de validation : Écrit individuel réflexif

Module 2 Prévenir et intervenir (4 crédits ECTS)

Le deuxième module permettra de découvrir et mettre en perspective les différents moyens de prévenir et d'intervenir sur les phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs en milieu scolaire et parascolaire, du travail sur les cultures institutionnelles au renforcement des communautés éducatives, en passant par les différents outils de prévention et d'intervention mobilisables.

Responsables : Caroline Dayer et Basile Perret

Calendrier : 18 janvier, 3 février, 10 et 17 mars, 28 avril 2023

Mode de validation : Écrit individuel réflexif

Module 3 Collaborations selon les contextes spécifiques (4 crédits ECTS)

Le troisième module sera mis à disposition pour développer des projets institutionnels pour permettre le transfert des connaissances et expériences de formation dans les contextes spécifiques des participant·e·s à la formation.

Responsable : Patrick Bonvin

Calendrier : 7 décembre 2022, 24 février, 29 mars, 12 mai et 9 juin 2023

Mode de validation : Écrit décrivant le projet institutionnel développé

Modalités pédagogiques

Les options pédagogiques et les moyens didactiques envisagés pour cette formation se réfèrent aux principes et méthodes de la formation des adultes. Il sera notamment fait appel à l'analyse de pratique, aux études de cas et au travail par projet, de manière à développer les compétences effectives d'intervention des participant·e·s. L'expérience des professionnel·le·s en formation sera sollicitée dans la perspective d'une démarche réflexive.

En outre, les apports dispensés dans le cadre de la formation prendront appui sur les résultats des recherches actuelles et la connaissance de littérature spécialisée.

Évaluation et titre obtenu

Les participant·e·s qui auront :

- assisté de façon régulière aux sessions de formation (90% de présence au moins)
- répondu aux exigences de l'évaluation pour chacun des trois modules
- réglé la totalité de la finance de participation à la formation

se verront délivrer le titre CAS (Certificate of Advanced Studies) HES-SO en prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs (12 crédits ECTS).

Lieu de la formation

HETSL Lausanne, HEP Vaud

Conditions financières et désistement

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant·e par le site de formation. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Coûts de la formation

Finance d'inscription : CHF 200.- payables à l'inscription.

Frais de formation : CHF 5'900 payables 15 jours avant le premier jour de cours.

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils·elles reçoivent ou non des subsides.

Article 5 du règlement de la formation

- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'UFC.
- La formation doit être intégralement payée au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours.
- En cas de désistement :
 - o la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
 - o les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - Après confirmation d'admission : 20%
 - Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : 50%
 - Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
- En cas d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.

Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.

Modalités et délai d'inscription

Le formulaire d'inscription peut être téléchargé sous :

<https://www.hetsl.ch/formation-continue/formations-postgrades/cas/cas-en-prevention-des-phenomenes-de-harcelement-intimidation-entre-pairs/>

La finance d'inscription est à régler en même temps que l'envoi du bulletin d'inscription complété.

Renseignements

Responsable de la formation : Basile Perret, maître d'enseignement, basile.perret@hetsl.ch

Tel. : 076 822 05 98

Administration de la formation : Béatrice Degoumois, secrétaire, beatrice.degoumois@hetsl.ch

Tél. : 021 651 03 18

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Unité de formation continue
Ch. des Abeilles 14
1010 Lausanne